

Le temps des meurtriers.

L'opposition d'Albert Camus aux totalitarismes de l'après-guerre

*Prof. émérit. dr. Hans Peter Lund
Académie royale des Sciences et des Lettres de Danemark*

Résumé : *Après la Seconde Guerre mondiale, Camus, auteur de L'Homme révolté (1951), prend position par rapport aux régimes totalitaires en Europe, en particulier à ceux d'Espagne, de l'Allemagne de l'Est, de la Pologne et de la Hongrie. Dans ses considérations, Camus reprend la notion de tragédie, par laquelle il entend une situation où l'homme révolté, par exemple chez William Faulkner dans Requiem pour une nonne dont il fait une adaptation pour la scène, entre dans un conflit sans issue avec l'ordre. A la même époque, Camus fustige, dans La Chute, le mensonge et la fausseté de l'homme moderne qui ne veut pas admettre la vérité des choses que Camus lui-même met en avant dans sa proposition pour une trêve humanitaire et un nouveau système politique en Algérie.*

Mots-clés : *Albert Camus, après-guerre, totalitarisme, révolte, justice, tragédie, existentialistes, pays de l'Est, Espagne, Algérie.*

Il existe un texte de Camus qui n'a pas été publié de son vivant, mais qui a nourri ses interventions au cours de son voyage de conférencier invité en Amérique du Sud en 1949 : « Le Temps des meurtriers ». Ce texte servira ici de porte d'entrée à des réflexions sur les défis qui lui sont lancés dans les années d'après-guerre. Camus situe très bien lui-même son texte...

... dans le grand désert d'un monde stérilisé par l'esprit de puissance, dans un temps où les hommes, poussés par de médiocres et féroces idéologies, s'habituent à avoir honte de tout et du bonheur lui-même [...]. (III, p. 351 [1])

La honte, nous devinons à quoi pense Camus, nous qui pouvons nous référer à ce que disait Adorno à la même époque de l'impossibilité d'une

poésie après Auschwitz. Le lecteur de *La Peste* ne peut pas éviter de voir dans l'épidémie qui sévit dans la ville d'Oran dans le livre publié en 1947 un symbole de l'extermination des Juifs d'Europe, même si Camus, au moment de la création du texte, ne pouvait guère savoir combien il aurait raison. Pourtant, il dit à ce propos dans « Le Temps des meurtriers » : « Quand la mort devient affaire de statistique et d'administration, c'est [...] que quelque chose ne va pas », ce dont il avait donné l'illustration dans *La Peste*. Au début des années cinquante, avec la publication de *L'Homme révolté*, ce sera plutôt « le matérialisme historique » ou le soi-disant socialisme réalisé qu'il attaque et contre lequel il prend radicalement ses distances, c'est-à-dire le marxisme et les régimes totalitaires qui s'en réclament et qui représentent à ses yeux un « recours pour les hommes délaissés par le sens ». Le marxisme, dont le communisme serait la réalisation en Europe de l'Est, est à ses yeux une abstraction, une idéologie professée par des gens dépourvus de valeurs et qui se revendiquent de l'Histoire [2] « en prêchant sa rationalité absolue » (*L'Homme révolté*, III, p. 272). Comme « toute idée fausse » cela « finit dans le sang [...] ». Mais il s'agit toujours du sang des autres, et c'est l'injustice de notre condition » (III, p. 356).

Il n'est donc pas seulement question d'une Europe souffrant du manque de justice, quoiqu'il s'agisse de cela aussi, comme nous allons le voir. C'est qu'il y a des phénomènes plus concrets. Dans ses *Carnets*, Camus précise que, pour lui, « l'abstraction est le mal. Elle fait les guerres, la torture, la violence, etc. » (II, p. 1022). Il y décèle une rationalité qui ne tient pas compte des hommes vivants, comme il le fera lui-même dans un autre contexte en proposant une trêve humanitaire en Algérie, et comme il l'avait fait dès 1949 en insistant pour que soit diminuée « la douleur des hommes » (« Le Temps des meurtriers », III, p. 359). Or, comme cela ressort du *Docteur Jivago*, le roman de Pasternak qui le fascine et qu'il défend, la vie que peut vivre l'individu ici et maintenant, et non la vie qu'on se prépare à vivre, selon l'idéologie, lui importe le plus. La vie est « par elle-même », là, devant nous, en nous, et elle ne dépend pas d'une théorie. Ce que Camus appelait

dès 1949 « la tragédie de l'orgueil européen » (III, p. 356) allait continuer, à une moindre échelle, il est vrai, que pendant la dernière guerre ou lors de la révolution de 1917. Mais dans le nouveau contexte, pour qu'une renaissance de l'Europe ait lieu, il faut recourir à la révolte : « La seule conclusion pratique, conclut Camus dans « Le Temps des meurtriers », c'est que l'Europe ne peut plus tirer la force d'une renaissance que de ce dont elle dispose, c'est-à-dire ses négations et sa révolte » (III, p. 359). C'est bien ce qui allait se passer au cours des années et quelque quarante ans après.

Dans le cas de Camus, il faut toujours tenir compte de ses textes littéraires qui expriment tout aussi bien que ses essais ses prises de position. Nous allons donc ouvrir un premier volet de son opposition par un texte des années de l'après-guerre : son adaptation du *Requiem pour une nonne* de William Faulkner. Nous passerons ensuite à la réalité politique, à « l'injustice de notre condition » et à la révolte, et nous terminerons par des réflexions sur un autre texte littéraire, *La Chute*. Tout cela sous le signe thématique de la tragédie [3] que Camus développe justement dans le premier de ces deux textes littéraires, alors que, dans le second, il dénonce la fausseté des ambitions et le mensonge des masques qui empêchent d'appeler les choses par leur vrai nom. Il est en effet impossible de comprendre Camus à partir de son contexte, ce qui est l'essentiel de notre propos, sans inclure l'œuvre littéraire qui transpose ce même contexte à un niveau d'une portée plus générale.

La pièce de théâtre tirée du texte de Faulkner (1956) met en scène le conflit entre d'un côté ce qui apparaît comme la fatalité et de l'autre les malheurs de l'homme. C'est donc une tragédie au sens classique, mais aussi, dit Camus, une « tragédie moderne » jouant dans un contexte actuel. Ce contexte est « historique », et Camus le dit explicitement, lorsqu'il souligne que « Faulkner contribue ici à faire avancer le temps où la tragédie à l'œuvre dans notre histoire pourra s'installer aussi sur nos scènes » (III, p. 844). Ce qui est en jeu dans l'histoire de son temps serait ainsi transposé dans la modernité littéraire pour donner à celle-ci une forme illustrative et forte dans ses effets, mais en maintenant toujours, comme on le voit, l'égalité de l'historique et du littéraire.

La pièce met en scène les suites d'un procès juridique mené contre une jeune femme noire, Nancy, autrefois prostituée et droguée, condamnée à mort pour avoir tué l'enfant d'un jeune couple blanc, les Stevens. Cependant le tribunal n'a pas appris toute la vérité et condamne sans pitié Nancy à la mort. Pour révéler toute la vérité, Temple Stevens, la mère de l'enfant et la vraie héroïne de la pièce, s'adresse au Gouverneur, instance suprême à la figure de « l'archange Gabriel », remplaçant les dieux ou Dieu (III, p. 801). Devant le Gouverneur a lieu alors un second procès, celui de Temple elle-même qui, tout comme Nancy, a mené une vie de prostituée avant de devenir l'épouse respectée de son mari qu'elle s'apprêtait à abandonner. Il s'avère que Nancy a tué l'enfant pour convaincre Temple de rester auprès de son mari et d'assumer son destin tragique dans un monde, où un tribunal peut prononcer des verdicts « justes » selon la loi, mais sans résoudre les problèmes humains. Temple prend sur elle sa propre souffrance et ses propres faiblesses :

[...] nous [Temple et son mari] pensions aussi être réunis par quelque chose de plus que l'amour. Par cette tragédie qui nous avait enchaînés l'un à l'autre, où nous avons souffert l'un de l'autre. Et puis je comptais aussi sur quelque chose de plus efficace que la tragédie et l'amour pour tenir deux êtres réunis : le pardon. (III, p. 812)

Tournons-nous maintenant vers la tragédie à l'œuvre dans l'histoire proprement dite, celle que nous vivons, par exemple, dans le soulèvement des ouvriers en Allemagne de l'Est le 17 juin 1953 :

Quand on se prétend voué à l'émancipation des travailleurs, le soulèvement d'ouvriers qui, en Allemagne et en Tchécoslovaquie, refusent que leurs normes de travail soient augmentées et qui en viennent logiquement à réclamer des élections libres, démontrant ainsi à tous les intellectuels dynamiques qui leur prêchaient le contraire que la justice ne peut se séparer de la liberté [...] ce soulèvement, ne méritait-il pas quelques réflexions [...] une affirmation ferme et claire de solidarité ? (III, p. 926)

En effet, pour nous autres modernes, le tragique apparaît peut-être plus clairement et d'une manière plus évidente dans le temps de l'histoire, où se produisent des protestations et des révoltes, que dans le temps d'une pièce de théâtre. Nous voyons la manifestation du tragique dans la confrontation de l'homme souffrant dans sa chair avec l'« ordre » abstrait, celui des puissances idéologiques à l'époque de l'après-guerre, forme moderne de l'ordre des « Dieux » dans les tragédies grecques. En effet, l'ordre régulateur que recherche tout système politique dans son règlement du champ social, ordre apparemment nécessaire pour le bon fonctionnement et la stabilité de celui-ci, reste un problème aigu qui trouve une solution brutale dans un régime totalitaire. Que cette « solution » découle, dans ces mêmes régimes de l'Est, d'une abstraction, qui est la notion d'Histoire avec une majuscule, c'est bien ce que Camus a compris et ce contre quoi il s'insurge dans de nombreux articles. Sa propre solution, ou du moins ce qu'il entrevoit chez Simone Weil comme une proposition pour l'avenir, résiderait dans la « justice », vraisemblablement au deux sens du terme, juridique et moral, règlement valable, dans les deux cas, pour tous dans le corps social, et valeur éthique de mesure [4]. Mais la justice entendue dans le premier de ces deux sens trouve sa perversion précisément dans les systèmes totalitaires comme l'a dit aussi Roger Grenier : « Les policiers tortionnaires de l'occupation – on en a condamné quelques-uns – se sont étonnés d'être traînés en justice. Ils n'avaient en fait souvent qu'appliquer leurs méthodes habituelles », telles qu'elles sont mises à leur disposition par la soi-disant justice du régime en vigueur [5]. Principe logique, pratique méthodique et souvent légale [6], au contraire de (mais aussi dangereuses que) la pratique pervertie de Clamence dans *La Chute*, personne qui agit selon ses propres intérêts égoïstes. Nous y reviendrons.

Les années de l'après-guerre mettaient Camus en face de toute une série d'événements apparemment sans issue en Europe, « cette terre inhumaine », « cette Europe où Dieu est réservé à l'usage particulier des directeurs de prison », comme il le dit à propos de l'Espagne de Franco (« L'Europe de la fidélité », 1951, III, pp. 872, 875). Ses réactions

personnelles, nourries de ce qui se passe en Algérie, sont toujours en deçà des proclamations idéologiques et intellectuelles, parce que provenant du vécu. Son expérience demeure concrète, comme celle, inoubliable semble-t-il, puisqu'elle apparaît dans la nouvelle *Les Muets* aussi bien que dans *Le Premier Homme*, d'avoir vécu le travail dans une fabrique auprès de simples travailleurs. Il avait le niveau de l'abstraction en horreur, n'aimant guère voir plus loin que le présent connu et bien connu. On croirait, si on pense à *Noces*, que c'est surtout avant la guerre que Camus avait cette approche immédiate et sensuelle avec le monde, mais il suffit de se reporter vers les essais de *L'Été*, les nouvelles de *L'Exil et le Royaume* et certainement aussi vers *Le Premier Homme* pour voir à quel point ce sens de la vie concrète, inné chez Camus, était constant. Qu'on lise bien, à ce propos, ces lignes de *L'Hôte*, lourdes d'ailleurs d'une signification politique... : « Le pays était ainsi, cruel à vivre, même sans les hommes, qui, pourtant, n'arrangeaient rien. Mais Daru y était né. Partout ailleurs, il se sentait exilé » (IV, p. 48).

Ainsi, c'est à partir du concret que Camus veut rejoindre aussi l'actualité, dans une solidarité où l'on s'embrasse, et au moyen d'une trêve qui sauverait les corps et les vies. C'est ainsi qu'il est intervenu à Alger en 1956 pour proclamer sa fameuse – et malheureuse – troisième position. Mais, à Alger, Camus est pratiquement seul et il ne semble pas que les Arabes associés au projet l'aient sérieusement appuyé. Après la polémique autour de *L'Homme révolté*, les déchirures, terme qui n'exagère pas, entre Français et Arabes autour de l'Algérie font que Camus retombe dans la solitude dont il dit dans une interview de 1957 :

Les années depuis la Libération ont ensuite été marquées pour moi, en grande partie, par l'expérience d'une lutte solitaire. J'ai eu des amis, bien sûr, de bons, généreux et loyaux amis dont la seule pensée aujourd'hui encore me réchauffe le cœur. Mais les décisions que j'ai dû prendre et qui, pour moi, comptaient le plus – celle d'écrire *L'Homme révolté* par exemple – ont été des décisions solitaires et difficiles. Ce qui a suivi aussi. Mais en même temps, l'histoire a

marché, Berlin-Est, Poznan, Budapest... Un mythe gigantesque s'est effondré. Une certaine vérité, longtemps camouflée, a éclaté aux yeux du monde. Et si le présent est encore sanglant, l'avenir encore obscur, du moins nous savons que l'ère des idéologies est finie et que la vertu de résistance comme la valeur de liberté nous donnent à nouveau une raison de vivre. (« Le Pari de notre génération », IV, p. 585)

C'est en voyant ainsi que la vérité des pays communistes était un mensonge, ou le mensonge la vérité ! que Camus réitère sa protestation contre la répression des ouvriers à Berlin-Est et en Pologne, et contre l'intervention soviétique en Hongrie ; significativement, il titre un questionnaire de 1957 rédigé et publié dans la revue *Demain*, « Le Socialisme des potences », texte dans lequel il donne une réplique acerbe aux communistes français « et les intellectuels de gauche qui les suivent » qui prêtent leur appui à l'intervention en Hongrie (IV, p. 558) en même temps qu'ils prétendent s'en tenir à la vérité. « Mais les faits sont les faits, rétorque Camus, [e]t qui dit que le ciel est bleu quand il est gris prostitue les mots et prépare la tyrannie » [7]. L'importance de la notion de *vérité* lui a sans doute été démontrée dès les années de l'Occupation, où il avait vu « toute l'Europe, précipitée au mensonge dès qu'il le fallait, pendant que nous nous mêlions de chercher la vérité » (*Lettres à un ami allemand* (Première lettre, 1943), II, p. 11). Cette vérité était indissolublement liée à la liberté visée par la Résistance [8], et l'attitude de Camus n'avait nullement besoin d'être modifiée après la guerre. Finalement, le système totalitaire des pays de l'Est issue d'une conception abstraite de l'Histoire, conception qu'il critique aussi bien que le pouvoir usurpé qui s'en réclame sur le plan de la réalité au nom d'un vague avenir, le fait presque « désespérer du sort de la liberté » (23 novembre 1956, III, p. 1136) [9].

Camus est « un des rares intellectuels français qui prend la parole pour [les ouvriers de Berlin-Est] » [10]. Et il ne s'arrête pas là, protestant contre la collision de la « misère qui crie vers nous » et des « raisonnements » qui ont pour but un certain avenir historique, contre

l'idée plus précise que « l'histoire pouvait justifier la terreur » (IV, p. 565). Nombreux sont les articles et conférences qui disent sa solidarité avec les opprimés, contre la terreur, ce qu'il exprime le plus clairement, en public, comme artiste ou homme de culture ou Français d'Algérie, face au drame algérien, le plus spectaculaire pour lui :

La tâche des hommes de culture et de foi n'est, en tout cas, ni de désertier les luttes historiques, ni de servir ce qu'elles ont de cruel et d'inhumain. Elle est de s'y maintenir, d'y aider l'homme contre ce qui l'opprime, de favoriser sa liberté contre les fatalités qui le cernent. (« Appel pour une trêve civile en Algérie », IV, p. 379)

Le problème en Algérie, c'est que les positions s'aiguisent, chez les Arabes (et leurs soutiens intellectuels de Paris) comme chez les hommes politiques et les militaires français. Dans son Avant-propos à *Actuelles III, Chroniques algériennes* (1958), Camus prend position dès les premières lignes contre « une politique de conservation ou d'oppression en Algérie » et contre « une politique de démission qui abandonnerait le peuple arabe à une plus grande misère » (IV, p. 297). Il condamne évidemment le terrorisme, d'un côté, et de l'autre « cette assurance qui permet de tout trancher », et conclut : « Mais ceux qui, la [la gravité de la situation] connaissant, continuent de penser héroïquement que le frère doit périr plutôt que les principes, je me bornerai à les admirer de loin. Je ne suis pas de leur race » (IV, p. 298). Il proteste ainsi autant contre l'intransigeance des positions idéologiques que contre le terrorisme aveugle, tout comme il s'insurge contre les injustices subies par la population arabes au cours de âges, et contre la droite française en lutte au nom de l'honneur, et les intellectuels de gauche qui excusent « de loin » l'une des violences et condamne l'autre. Du coup, il se place entre toutes les positions. Voici, en conséquence, son programme, son idée d'une autre Algérie : « Si, au contraire, en Algérie, le peuple français et le peuple arabe unissent leurs différences, l'avenir aura un sens pour les Français, les Arabes et le monde entier » (IV, p. 301). Cette

idée, qui n'est ni celui d'un homme qui recourt aux armes (il est vraisemblable que Camus n'en ait pas porté pendant l'Occupation) ni celui d'un intellectuel défendant une idéologie, découle directement de la « pensée de midi » et de l'idée de mesure. Comme la mesure ne va pas sans justice, celle-ci revient constamment dans les textes.

La nécessité d'une entente détermine ce qu'il convient d'appeler la politique de Camus telle qu'il la formule une fois encore à propos de l'Algérie dans un article de *L'Express* en 1955. Cette politique vise « l'association de deux peuples dans la liberté et le respect mutuel », au niveau des institutions aussi (III, p. 1070). Mais le respect ne va pas tout seul, et dans l'Avant-propos d'*Actuelles III* Camus précise qu'il s'agit à plus long terme de garantir, dans son pays, la justice : « Et il n'y aura pas d'avenir qui ne rende justice en même temps aux deux communautés d'Algérie » (IV, p. 303). Sans une réconciliation en Algérie et une reconstruction de ses institutions, pas de liberté [11].

Il est possible de réduire l'opposition de Camus à ce qui se passe en Algérie à une opposition visant, pour l'essentiel, la terreur et l'injustice. La trêve devrait, dans l'immédiat, éliminer la terreur ; une nouvelle politique basée sur le principe de la coopération devrait réduire l'injustice. Voici donc le nœud même de son attitude politique et éthique : au pays encadrant une existence commune, mais pour le moment plongé dans la pire des drames, il osait proposer des idées en avance sur son temps : celles qui président à un règlement plus juste des rapports entre une population majoritaire et une population minoritaire. En effet, la seule manière de continuer à vivre dans ces complications apparemment insolubles – car il s'avère que jusqu'à nouvel ordre il est impossible de les dépasser – c'est de reconnaître comme le fait Camus qu'on est embarqué et qu'il faut réagir, et d'essayer d'exister dans « la mesure » ou l'équilibre des deux pôles, c'est-à-dire de proposer le respect réciproque des deux côtés pour le besoin de la liberté et la nécessité d'une nouvelle organisation sociale [12].

« Je sais que les grandes tragédies de l'histoire fascinent souvent les hommes par leurs visages horribles », admet Camus dans *Appel pour une*

trêve civile en Algérie (IV, p. 379). Lui-même avait déjà proposé une tragédie moderne avec la pièce *Les Justes* (1949), où la tragédie ancienne était transposée dans une constellation historique (celle des terroristes russes de 1905), formée par l'exercice de la tyrannie d'une part et la recherche de la justice de l'autre. La bande d'annonce qui entourait le livre publié en 1950 portait les mots « Terreur et justice », notés également par Camus dans les *Carnets* (IV, 1072). Le texte prévu par Camus était d'abord un roman, la forme de la tragédie est venue après seulement [13]. Il lui suffisait dans les années qui suivaient de détourner ses yeux de cette scène de théâtre et de les reporter sur le monde réel pour y voir autant de terreur et de tragédie, en Europe comme en Afrique du Nord.

Il pouvait aussi reprendre cette autre tragi-comédie qui se jouait sur la scène parisienne après la publication de *L'Homme révolté* où il faillit succomber mentalement en butant contre la forteresse des intellectuels de gauche. Il le fait avec *La Chute*. Composant dans l'après-guerre des « nouvelles de l'exil » publiées sous le titre de *L'Exil et le Royaume*, *La Chute* aurait pu y prendre place, si Camus ne l'avait développée pour en faire un « récit » de 160 pages. On interprète normalement ce récit en se référant aux discordes qui opposait son auteur au clan des existentialistes, mais il faut le remettre aussi dans le contexte de l'après-guerre et de la Guerre froide pour bien juger de son envergure, et cela à cause de l'invitation à s'engager, à laquelle n'échappe pas son auteur, selon ses propres dires :

En tant d'homme, je me sens du goût pour le bonheur ; en tant qu'artiste, il me semble que j'ai encore des personnages à faire vivre sans le secours des guerres, ni des tribunaux. Mais on est venu me chercher comme on est venu chercher chacun. [...] Les tyrannies d'aujourd'hui [...] n'admettent plus le silence, ni la neutralité. (« L'Artiste et son temps », manuscrit daté de 1952, III, p. 451)

« Mon choix, poursuit Camus, [...] serait de ne jamais être sur le siège d'un juge, ou dessous, comme trop de nos philosophes [...], les occasions d'agir,

dans le relatif, ne manquent pas ». La figure de Clamence, juge déchu, a été créée en même temps que Camus observe les malheurs humains en Europe et en Afrique du Nord, et tente, au cours des longues années de rédaction du *Premier homme*, de rendre compte de tout un destin historique sur le fond – non l'inverse – d'une autobiographie fragmentée. C'est une perspective à ne pas négliger quand on lit *La Chute*, histoire d'un homme irresponsable. Du juge pénitent il fait « un portrait qui est celui de tous et de personne. Un masque en somme, assez semblable à ceux du carnaval [...] », selon Clamence lui-même (III, p. 761). Camus, lui, met beaucoup de ses contemporains derrière ce masque – travestissement d'un égoïsme outrancier –, un peu de lui-même aussi peut-être, de son équipée parisienne en tout cas, dans la mesure où aucun écrivain n'échappe à ses expériences personnelles.

Expériences décisives qui le dirigent vers des positions opposées à celles de Clamence qui est de l'avis que « pour être heureux, il ne faut pas trop s'occuper des autres » (III, p. 733). Jusqu'à sa chute, il vivait d'un bonheur de comédien, jugé positivement par les autres, hommes et femmes, jouissant de leur reconnaissance pour ses bienfaits, dans la rue comme dans la salle de justice. Qu'un seul exemple suffise pour dire comment Camus dénonce jusqu'au langage emprunté par cet avocat, langage factice et boursoufflé :

Du plus loin que j'apercevais une canne hésiter sur l'angle d'un trottoir, je me précipitais, avançait d'une seconde, parfois, la main charitable qui se tendait déjà, enlevait l'aveugle à toute autre sollicitude que la mienne et le menait d'une main douce et ferme sur le passage clouté, parmi les obstacles de la circulation, vers le havre tranquille du trottoir où nous nous séparions avec une émotion mutuelle. (IV, p. 705)

Or, après sa chute qui survient quand il ne porte pas secours à une jeune femme suicidaire, Clamence n'est qu'un homme « absous », les autres

commençant à découvrir ses fautes, et lui-même sa propre hypocrisie et ses manquements. Il a surfé sur la gloire, maintenant il plonge dans une Amsterdam sombre et pleine de canaux, comme la jeune femme dans la Seine. Ses attitudes ont été malhonnêtes, n'ayant servi que lui-même. En tant qu'avocat à la défense, il a voulu cultiver exclusivement ses propres mérites, et, comme il le dit, « atteindre plus haut que l'ambitieux vulgaire et se hisser à ce point culminant où la vertu ne se nourrit plus que d'elle-même » (III, p. 706). Bref, il a manqué de solidarité, alors qu'il avait « la paix de [s]a conscience » [14], « [l]e sentiment du droit, la satisfaction d'avoir raison, la joie de s'estimer soi-même » (p. 704). Mais qui donc sont attaqués ici ? Pour Camus, c'est l'intellectuel moderne, le surfeur volant à la surface des choses, se masquant de mots et de gestes vaniteux. Ils sont autant de juges pénitents, Clamence et les existentialistes : « Existentialisme. Quand ils s'accusent, on peut être sûr que c'est toujours pour accabler les autres. Des juges pénitents » (*Carnets*, 14 déc. 1954 ; cit. III, 1367). Camus s'en prend, dans l'Avant-propos d'*Actuelles III*, aux « juges pénitents » qui se reprochent le colonialisme pour mieux critiquer et attaquer ceux qui défendent la cause des Français (IV, p. 302). A Sartre aussi se camouflant sous le masque de Francis Jeanson qui fait, à la place du maître, l'éreintement de *L'Homme révolté* dans *Les Temps modernes*. L'auteur de *La Chute* répond ainsi à l'accusation d'être un bourgeois faussement engagé, et la signification politique du livre réside dans la critique de ceux qui entendent dénier à l'homme toute valeur [15].

Dans « Le Temps des meurtriers », Camus avait critiqué les livres qui s'occupent trop de « juges », de « procès » et de la « mécanique des accusations ». Lui, au contraire, met en avant cet « autre chose » de l'homme qu'on risque d'oublier :

La nature est ce qui échappe à l'histoire et à la raison [...]. Et ce n'est pas un hasard si l'on ne trouve pas de paysage dans la grande littérature européenne depuis Dostoïevski. Ce n'est pas un hasard si les livres significatifs d'aujourd'hui, au lieu de s'intéresser aux

nuances du cœur et aux vérités de l'amour, ne se passionnent que pour les juges, les procès et la mécanique des accusations, si au lieu d'ouvrir les fenêtres sur la beauté du monde, on les y referme avec soin sur l'angoisse des solitaires. (III, p. 358)

La Chute et le *Requiem* tournent autour de ce défaut de la modernité. A Maria Casarès, Camus confiait que *La Chute* n'était pas une véritable confession, mais une représentation de « l'air du temps » [16]. Les juges intègres, eux, sont mis au placard, et Camus ne se dément pas dans *La Chute*, mais se livre à une critique des faux juges et du tribunal des inhumains. Le roman est, en somme, une sorte de révolte où Camus emprunte simplement un autre discours que celui des articles de politique et celui du théâtre.

« Il n'y a pas de vie sans dialogue. Et sur la plus grande partie du monde, le dialogue est remplacé aujourd'hui par la polémique, langage de l'efficacité. [...]. Et l'histoire d'aujourd'hui ne connaît que l'intimidation », dit Camus dans « Le Temps de meurtriers » (III, p. 357) avant d'en appeler à la révolte (p. 359). Il était à ce moment occupé par la rédaction de *L'Homme révolté*, mais ne perdait pas de vue la situation dans une Europe bouleversée par la découverte du monde concentrationnaire nazi et révoltée par le monde-prison qui s'établissait en Europe de l'Est et en Espagne. Or, dans sa conclusion, Camus se souvient qu'il est écrivain, et qu'« un des sens de l'histoire d'aujourd'hui et plus encore de demain, c'est la lutte entre les artistes et les conquérants, [...] entre les mots et les balles » (p. 364). Il désignait ainsi une tâche à l'artiste dans la cité, mais n'oubliait pas que l'unité voulue par les artistes était en opposition avec celle voulue par les conquérants totalitaires, puisque les artistes trouvaient souvent cette unité dans la beauté. A un monde déchiré correspondaient ainsi des valeurs totalement inversées et incommensurables, et Camus se rangeait du côté de celles défendues par « les écrivains hongrois, polonais et même, oui, [...] les écrivains russes » dont il se sentait solidaire, valeurs qui sont « en marche dans le monde, parallèlement à la force de contrainte et de mort qui

obscurcit l'histoire » (« Kadar a eu son jour de peur », 18 mars 1957, IV, p. 565). C'est ainsi, pour conclure, que Camus assignait aux écrivains, et à l'écrivain qu'il était lui-même, un rôle des plus importants, celui de passer par l'histoire « pour préserver cette part de l'homme qui ne lui appartient pas » (« Vers le dialogue », *Actuelles*, II, p. 455).

Notes

[1] Les chiffres romains renvoient aux quatre volumes des *Ceuvres complètes* d'Albert Camus dans la Bibliothèque de la Pléiade, 2006-2008.

[2] Histoire avec une majuscule désigne le temps transcendant imposé « illusoirement et violemment » aux hommes... Nous suivons les définitions d'Histoire et d'histoire (celle-ci désignant le temps immanent des hommes) proposées par Laurent Bove, *Albert Camus, de la transfiguration*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2014, p. 16.

[3] Voir aussi notre article « Camus et la situation internationale dans les années 50 : la tragédie », *Présence d'Albert Camus* no 6, 2014, p. 26-33.

[4] Voir la note non signée de Camus pour la publication de *L'Enracinement* de la philosophe, en 1949, III, p. 865. Camus cite même, dans une citation tronquée, la critique formulée par Simone Weil de la philosophie abstraite de l'Histoire : « C'est d'ailleurs seulement parce que l'esprit historique consiste à croire les meurtriers sur parole que ce dogme [le dogme du progrès] semble si bien répondre aux faits » (cf. la note de Raymond Gay-Crosier et Maurice Weyembergh, III, p. 1412).

[5] Roger Grenier, *Le rôle d'accusé*, Gallimard, Collection Espoir dirigée par Albert Camus, 1948, le chapitre « La machine judiciaire », p. 41.

[6] C'est ainsi que l'oppression nazie avait opéré « selon la loi » (Laurent Bove, *op. cit.*, p. 86).

[7] Une traduction en anglais de ladite interview est publiée dans la revue britannique *Encounter* la même année sous le titre combien parlant de « Parties and Truth ». Voir IV, p. 1481. – En ce qui concerne l'importance de la notion de *vérité* pour Camus, il est intéressant de noter un passage dans *Le Docteur Jivago*, où Samdeviatov, au moment de transition au printemps de 1918, critique les « gens du pouvoir », c'est-à-dire les dirigeants communistes, de faire « ce qu'ils peuvent pour tourner le dos à la vérité », et défend « la colère » du peuple en révolte, son « désir de vivre dans la justice », et sa « recherche de la vérité » (Pasternak, *Écrits autobiographiques. Le Docteur Jivago*, Quarto, Gallimard, 2005, pp. 502, 505).

[8] Laurent Bove développe, à partir des *Lettres à un ami allemand*, l'idée de la révolte se poursuivant comme résistance, *op. cit.*, p. 100-108.

[9] Cf. son expression « liberté de fait », un des points de départ pour les réflexions de Camus dans *L'Homme révolté* (III, p. 77).

[10] Brigitte Sändig, « L'Algérie et l'Allemagne de Camus. Une opposition extrême », *La Revue des Lettres Modernes* 23, *L'Algérie de Camus* (dir. Philippe Vanney), 2014, p. 118.

[11] Le problème auquel se heurtait Camus, en partie sans vraiment s'en rendre compte, c'est sa propre solitude en politique, comme cela ressort de la publication récente du texte de Charles Poncet, *Camus et l'impossible trêve civile* (Gallimard, 2015). Les libéraux auxquels appartenait cet ami de Camus n'étaient pas nombreux, et les Arabes avec lesquels on collaborait pour faire avancer l'idée de la trêve civile, étaient en réalité plus qu'hésitants ; ainsi, les positions allaient vite se refroidir, laissant Camus dans une situation exposée où sa personne devenait la cible de toutes les attaques.

[12] Le recueil d'articles publié récemment par Ève Morisi sous le titre *Camus et l'éthique* (Classiques Garnier, 2014) s'ouvre par une référence à la définition de la notion d'éthique proposée par Paul Ricœur : « Vivre bien, avec et pour l'autre, dans des institutions justes. » Cette définition semble parfaitement applicable à la *politique* proposée par Camus pour établir en Algérie une société vivable (cf. le chapitre « Trêve pour les civils » dans *Actuelles III* : « C'est pourquoi il faut s'adresser une fois de plus aux Français d'Algérie pour leur dire : 'Tout en défendant vos maisons et vos familles, ayez la force supplémentaire de reconnaître ce qui est juste dans la cause de vos adversaires, et de condamner ce qui ne l'est pas dans la répression' (IV, p. 369)). Son projet était d'établir un régime où entrerait à la fois le peuple arabe d'Algérie et les Français (voir l'article « Algérie » par Martine Mathieu-Job dans le *Dictionnaire Albert Camus* (dir. Jeanyves Guérin), Laffont, 2009, p. 33).

[13] Voir la notice d'Eugène Kouchkine sur *Les Justes* (III, p. 1177-1178).

[14] Rappelons que Camus, au contraire, recevait le prix Nobel « pour avoir mis en lumière les problèmes se posant de nos jours à la conscience des hommes ».

[15] Notre interprétation de *La Chute* n'est pas très éloignée, dans l'ensemble, de celle présentée récemment par Laurent Bove (*op. cit.*, p. 139-157).

[16] Voir Herbert Lottmann, *Albert Camus. A Biography*, Weidenfeld and Nicolson, London, 1979, p. 564.

Bibliographie

Bove, Laurent, *Albert Camus, de la transfiguration*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2014.

Camus et l'éthique (dir. Ève Morisi), Classiques Garnier, Paris, 2014.

- Camus, Albert, *Œuvres complètes*, t. I-IV, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris, 2006-2008.
- Dictionnaire Albert Camus* (dir. Jeanyves Guérin), Laffont, Paris, 2009.
- Grenier, Roger, *Le rôle d'accusé*, Gallimard, 1948.
- Lund, Hans Peter, « Camus et la situation internationale dans les années 50 : la tragédie », *Présence d'Albert Camus* no 6, Paris, 2014.
- Pasternak, Boris, *Écrits autobiographiques. Le Docteur Jivago*, Quarto, Gallimard, Paris, 2005.
- Poncet, Charles, *Camus et l'impossible trêve civile*, Gallimard, Paris, 2015.
- Sändig, Brigitte, « L'Algérie et l'Allemagne de Camus. Une opposition extrême », *La Revue des Lettres Modernes* 23, *L'Algérie de Camus* (dir. Philippe Vanney), Paris, 2014.
- Weil, Simone, *L'Enracinement*, Gallimard, Paris, 1949.